

No. 3.

Di. MAISON DE LA TRINITÉ, Montréal, en compte avec la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1869. Av.

	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balace du compte de l'année dernière.....	17 47	624 96	
Mandats émis durant l'année.....	25,548 58	1,325 04	
Argent du département des travaux publics pour dépenses du vapeur <i>Richelieu</i>	212 10	1,200 00	
		600 00	
		399 96	4,149 96
Achat de divers articles, savoir :—			
Dépenses contingentes de bureau.....		498 88	
Gardiens de phare, salaires, provisions et dép. contingentes.....		5,734 13	
Réparations à des phares et phares flottants.....		1,492 81	
Construction de phares.....		1,100 00	
Bouées.....		2,345 46	
Affrètement de barges.....		201 10	
Dépenses du steamer <i>Richelieu</i>		7,014 03	
Ceinture de sauvetage en liège.....		10 00	
Bateaux pour le phare à Lavaltrie.....		54 50	
P. E. Cotté, dépenses contingentes.....		64 91	
Loyer de bureau.....		500 00	
Huile et savon.....		836 12	
Maître du havre à Sorel et déboursés.....		600 16	
Assurances.....		161 25	
Rapport de la profondeur du lac St. Pierre.....		100 00	
Achat d'un terrain pour le phare de l'Islet, Percé.....		408 00	
Charriage.....		26 70	
Fret, etc., payé par la Compagnie du Micheliou.....		149 18	
Services judiciaires.....		26 00	
Impressions, annonces et papeterie.....		232 25	
Services professionnels pour analyser de l'huile.....		40 00	
Honoraire d'inspection du steamer <i>Richelieu</i>		17 60	
Déposé au crédit du Receveur-Général.....		21,612 58	
Balace portée au compte de l'année prochaine.....		13 00	
		2 61	
	\$25,778 15		\$25,778 15

1869. 1er juillet.—Balace du compte de l'année dernière.....

JOHN SIMPSON,
Sous-Auditeur.

BUREAU D'AUDITION,
Ottawa, 16 décembre 1869.